

## Séance du 20 Octobre 2006

Le Conseil Municipal DECIDE :

- de fixer les tarifs communaux à compter du 1er JANVIER 2007 comme suit :

<b>Tarifs de location de la salle des fêtes</b>	<b>Euros</b>
Vin d'honneur	205,00
Bal	260,00
Soirée des sociétés	185,00
Mariage/ Baptême 1 jour	260,00
Mariage/ Baptême 2 jours	365,00
Mariage et soirée, vin d'honneur pers ext de la Cne 1 jour	365,00
Mariage et soirée, vin d'honneur pers ext de la Cne 2 jours	465,00
Pour jour supplémentaire par jour	105,00

<b>Taxe de branchement à l'égout</b>	<b>Euros</b>
Habitation à 1 seul logement	512,50
2 logements	770,00
Habit de + de 2 log, Par logt suppl	365,00
Pour 200 m2 de locaux industriels	512,50
par m2 supplémentaire	2,05
Hébergement collectif pour 40m2 surface de plancher	410,00
par m2 supplémentaire	9,75
Pour 1 ha de camping	2460,00
par m2 supplémentaire	0,205

<b>Cimetière</b>	<b>Euros</b>
Concession trentenaire au cimetière	205,00
Concession trentenaire au Columbarium	360,00

<b>Ordures Ménagères</b>	<b>Euros</b>
Personne seule	31,00
Résidence secondaire	83,00
Ménage	83,00
Commerce	103,00
Usine	175,00
Usine de moins de 10 ouvriers	125,00
Hôtel	370,00
Tarif par personne pour les collectivités	12,50

<b>Taxe de branchement à l'égout</b>	<b>Euros</b>
Habitation à 1 seul logement	515,00 €
2 logements	775,00 €
Habit de + 2 de 2log, par logt supp	370,00 €
Pour 200m2 de locaux industriels	515,00 €
par m2 supp	2,05 €
Hébergement collectif pour 40 m2 de surf	415,00 €
par m2 supp	9,90 €
Pour 1 ha de camping	2 500,00 €
par m2 supp	0,205 €

<b>Secours sur pistes</b>	<b>Euros</b>
---------------------------	--------------

Cat 1 Zone rapprochée	50 €
Cat 2 Zone éloignée	150 €
Cat 3 piste fermée, hors-piste, etc.. Facturé au taux horaire pisteur	40.00 €
dameuse	130.00 €
scooter	40.00 €

- le prix de l'abonnement de l'eau (part communale) à la somme de 54.50 € H.T. et le m3 d'eau (part communale) à 0.67 €
- de lancer la procédure avec le Syndicat Electrique de la Haute-Savoie (SELEQ 74) pour le diagnostic énergétique de la salle des fêtes et de l'école d'un montant global estimé à la somme de 3000 €
- donne son accord pour l'admission en non-valeur de titres irrécouvrables pour un montant de 68.60 €
- de retenir la Sté RCE pour assurer la vérification et l'inspection du système de fermeture et de chauffage de la salle des fêtes pour une redevance annuelle de 779.90 € TTC
- d'approuver le plan de financement pour la réfection de la toiture de l'Eglise qui s'élève à la somme de 354 057.86 € TTC et sollicite une subvention auprès de la DIREN afin de réaliser ces travaux

Le Maire et les responsables de commission donnent connaissance des dossiers et travaux en cours :

- dépassement du budget de l'Ecole
- prolongation du marché de déneigement
- acquisition d'une lame de déneigement
- projet d'installation d'un agospace
- plan de circulation hivernal
- avancement des travaux du secrétariat au RC de la mairie
- résultat des ventes de bois
- dates des prochaines cérémonies du 11 novembre (10h30 Monument aux morts au Mont et 11h à Brison)
- agenda des manifestations pour 2007
- travaux au croisement de la route de Morsullaz avec les Vuargnes en vue de la création d'un parking et l'aménagement d'une piste sécurisée pour un retour sur les baby
- tarifs remontées mécaniques hiver 2006-2007 conventions de partenariat TELEMONT avec l'Office de Tourisme de Cluses, le Foyer de fond de Solaison et différents groupements d'entreprises
- travaux dans les bâtiments communaux
- consultation pour les transports en ambulance (pied des pistes au centre de soins le plus proche).
- ouverture prochaine d'un salon de coiffure
- construction de résidences de tourisme à Jarbay
- fermeture de la route départementale RD 186 pour cause de travaux (Thuet/Brison du 16/10 au 31/10/2006 de 8h à 17h).
- Journée portes ouvertes de la station d'épuration du SIVOM de Cluses (visites guidées et animations) samedi 4 novembre de 9h30 à 16h - impasse des gravières à Marignier)